

LE MONTENBUS RESTE À DISPOSITION DES USAGERS QUI SE FONT VACCINER CONTRE LA COVID-19

Dès le mois de janvier, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc proposait aux personnes de plus de 75 ans et aux patients vulnérables à haut risque de faire appel gratuitement au Montenbus pour se rendre au centre de vaccination du Pays du Mont-Blanc. Le service a déjà réalisé 121 trajets.

La campagne de vaccination se poursuit et toutes les personnes répondant aux critères peuvent en bénéficier.

En détails

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc prend en charge **2 trajets aller-retours en porte-à-porte**. Ils se feront sans accompagnement individualisés.

En pratique, comment faire ?

- **Appeler le 0 800 2013 74** (numéro vert) pour réserver son trajet,
- **Présenter le justificatif du rendez-vous et la carte d'identité** au chauffeur lors de sa montée.

Depuis le **3 mai**, le centre de vaccination du Pays du Mont-Blanc a déménagé de Sallanches, à Passy au Parvis des Fiz.

